



au-delà de la haine

un film de olivier meyrou



hommage aux parents par robert badinter

Voici un film exceptionnel : il nous confronte avec la pire haine, celle qui s'acharne sur l'Autre dont elle ne sait rien, sauf qu'il est arabe, juif, homosexuel. Cette haine-là conduit trois jeunes néonazis à frapper sans merci un jeune homosexuel, rencontré dans un parc et à le jeter dans un lac où il se noiera.

Cette mort-là atteint au cœur les parents du jeune homme. Mais eux refusent la haine. Ils veulent savoir, comprendre. Et surtout amener les meurtriers de leur fils à prendre la mesure de leur crime, à se voir enfin tels qu'ils sont, dans leur indignité, dans leur barbarie.

Ce chemin de croix qu'ils parcourent, nous le suivons pas à pas, de la découverte du corps martyrisé de François jusqu'à la Cour d'Assises et la lettre qu'ils adressent aux condamnés pour les appeler à redevenir des êtres humains comme les autres.

Honorons ces parents admirables, et remercions le réalisateur pour cette leçon si précieuse d'humanité

*Robert Badinter
Paris · Décembre 2006*

Distribution

Eurozoom
4 bis rue de l'Armée d'Orient
75018 Paris
Tel : 01 42 93 73 55
Fax : 01 42 93 71 99
Email : eurozoom@club-internet.fr

Presse

Juliette Monmousseau
11 place de la porte Champerret
75017 Paris
Tel / Fax : 01 45 74 60 04
Email : julietmo@yahoo.fr

Site presse http://www.eurozoom.fr/presse/adh_tel.html

Teddy du Meilleur Film Documentaire
Berlin 2006



au-delà de la haine

un film de **olivier meyrou**



durée : 1h26

sortie le **14 mars 2007**



avec le soutien de :



synopsis

730 jours après le meurtre de leur fils François, Jean-Paul et Marie-Cécile Chenu ont accepté de se livrer à la caméra. Avant, pendant et après le procès aux Assises de Reims, le film détaille le processus de reconstruction d'une famille qui cherche à dépasser sa douleur, loin du désir de vengeance initial, pour s'engager dans un combat en faveur de la tolérance et du respect de l'autre. Pour aller **au delà de la haine**.

note d'intention

au-delà de la haine explore la dimension humaine du processus judiciaire. J'ai surtout voulu m'attarder sur le processus de reconstruction. Je ne souhaitais pas arrêter le récit à la lecture de la condamnation des accusés - une condamnation n'est jamais une fin en soi - mais suggérer l'énormité du travail à venir. Le parcours exemplaire de la famille Chenu nous interroge collectivement sur la façon dont nous appréhendons la justice aujourd'hui. A travers la famille de François, la prise de conscience des accusés, le travail des avocats, le film cherche à montrer comment l'intelligence collective peut être

réparatrice. Je ne voulais pas réaliser un film anxiogène ou faire appel à nos instincts primaires mais ouvrir des perspectives. J'ai également voulu insister sur l'importance du travail des avocats et de leur capacité d'écoute. Les avocats de la partie civile, comme ceux de la défense, ont été des hommes et des femmes de bonne volonté qui ont finalement permis à tous de sortir du processus judiciaire par le haut. Nous accompagnons le cheminement des parents, du frère et des deux sœurs de François, de leur désir de vengeance initial jusqu'au respect de la mémoire pacifique de François.



note des parents de François Chenu

La rencontre avec Olivier Meyrou, au-delà de notre prudence, s'est construite dans le temps.

Certains médias, à la recherche du scoop, n'hésitent pas à faire des raccourcis croustillants et projettent la vision de l'autre comme "objet" et non comme personne. Nous avons fait l'expérience de ce traitement médiatique et nous y avons résisté de toutes nos forces, pour ne pas nourrir l'intolérance.

Même au plus fort de notre souffrance, au creux même de nos vies bouleversées, une pensée mobilisait notre énergie : celle d'agir pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise.

Mais nous ne savions pas comment faire...

Olivier, lui, a pris le temps de nous connaître, d'échanger, de répondre à nos questions : cette phase d'approche a duré plus de deux mois. Elle a précédé les premières prises de son et d'images avant les Assises.

Cette parole partagée s'est avérée très constructive puisqu'elle nous engageait ensemble dans une réflexion. Elle nous a aidés à exprimer les valeurs sur lesquelles nos vies s'ancraient, l'évolution de nos sentiments, du si difficile travail de deuil jusqu'aux inquiétudes face aux dégâts et souffrances engendrés dans notre famille et chez nos amis.

Cette attitude d'écoute, cette proximité respectueuse, a permis à Olivier de réorienter l'objectif de départ du documentaire et de réaliser un travail universel, qui interpelle bien au-delà de ce que nous pouvions espérer.

Ce travail avec Olivier nous a également permis de concrétiser notre démarche en direction des 3 jeunes qui ont massacré notre fils François.

*Marie-Cécile et Jean-Paul Chenu
Charleville-Mézières · Janvier 2007*

entretien avec le réalisateur

Que vouliez vous aborder avec ce film ?

Olivier Meyrou : **au-delà de la haine** montre des victimes qui cherchent à se reconstruire sans renier aucune de leurs valeurs. La mort de François, par son caractère arbitraire et violent, les a dépossédés d'un fils aîné et d'un frère. Subitement, ils n'ont plus eu le contrôle de leur vie. La famille est devenue passive. Le film cherche à décrire l'étape suivante : le moment où les proches de la victime reprennent progressivement le contrôle total de leur vie. C'est le sens même de la reconstruction. Le mal de vivre, la bêtise et la violence de ces trois garçons ont tué François Chenu. La famille avait perdu un fils. Elle ne souhaitait pas perdre ses valeurs. Paradoxalement, je me souviens que le monde extérieur ne leur rendait pas la tâche facile. La société les poussait à répondre avec leur tripes. La réaction de certains proches était violente et arbitraire : "Ces garçons méritent la mort !... œil pour œil !". La famille de François se sentait souvent en décalage. C'est là que nous nous sommes dit que le film pouvait faire comprendre le sens de leur démarche. J'ai pu observer que les discours sécuritaires et vengeurs n'aident pas nécessairement les victimes qu'ils prétendent servir. Ils les enferment dans une fatalité de la violence où seule la sanction compte. Avec une analyse de ce type, le travail de reconstruction et la recherche d'un sens à la vie, malgré tout, sont impossibles. Il n'y a pas de reconstruction sans une sérénité relative. Une sérénité douloureuse, pleine de doutes, mais une sérénité quand même. C'est un long chemin solitaire qu'entreprend la famille de François. Elle est parfois incomprise. Ses actions - comme la lettre qu'ils ont envoyée aux trois garçons six mois après le procès - sont parfois mal interprétées. En fait les victimes nous dérangent. Elles témoignent des dysfonctionnements de la société et nous interrogent. Ce film nous permet de regarder un peu dans cette direction. La famille de François souhaitait retrouver un sens à la vie et adhérer de nouveau à la vie en société.

Qu'avez-vous pensé du procès sur le meurtre de François Chenu à Reims ?

O.M. Les avocats des accusés n'ont nié ni l'horreur ni la gratuité de l'agression. Les trois agresseurs de François Chenu ont reconnu les faits. C'était une autre étape essentielle. Il faut rendre hommage aux trois garçons pour cela. Reconnaître les faits, c'est aussi pour un accusé se condamner. Au final, les témoignages ont montré que François Chenu était un résistant, l'homme qui, ce soir là, avait dit "non" à l'intolérance, à la haine de l'autre, à la violence. C'est aussi la qualité de ces audiences qui a permis, des mois plus tard, aux parents de François d'écrire aux agresseurs de leur fils. Un début de logique a été recréé. La famille Chenu est redevenue moteur. Les trois agresseurs n'ont pas tué une ombre dans un parc, mais un fils et un frère. En ce sens, le procès a été exemplaire.

Qu'a représenté pour les parents de François et pour ses proches l'arrestation puis la condamnation des auteurs du crime ?

O.M. L'arrestation des trois agresseurs a été fondamentale. Pendant le mois précédent, la famille a du vivre son deuil dans l'incertitude. Les meurtriers de François étaient inconnus. D'après ce qu'ils ont pu m'en dire, cette période a été extrêmement douloureuse. Le film commence plus de 700 jours après la mort de François. Lorsque je les ai rencontrés, une première étape du deuil avait été effectuée. L'important pour les proches de François à cet instant était surtout que ce terrible gâchis puisse alimenter notre réflexion collective.

Quelle forme avez vous travaillé pour raconter cela ?

O.M. Nous avons peu tourné. Moins de vingt heures au total. Et nous avons souvent dissocié les prises de son du tournage des images pour ne pas envahir la famille. Les choix esthétiques viennent surtout de l'observation des situations et du caractère des personnes que nous allions filmer. Leurs personnalités déterminaient le cadre, la distance et le type d'images. Nous n'étions pas tenu à une efficacité de chaque instant. Les choix étaient simples: il n'y a pas de photo de François car c'est un film sur son absence. Le rythme devait suggérer que le temps nécessaire à la reconstruction est parfois interminable. Pour le lieu du crime - le parc - je voulais insister sur son extrême banalité. Le film donne des pistes. Il ne prétend pas délivrer une vision exhaustive de l'affaire. C'est un point de vue assumé.



note de mourad benkoussa, avocat

Ce crime commis en France à l'aube du XXI^e siècle a été "notre affaire à tous" au point de me sentir coupable au nom de mon client de la mort de François Chenu. Avocat de la défense de ce procès, j'ai cherché à être l'avocat de toutes les défenses : défenseur de l'humanité de tous, qu'ils soient auteurs ou victimes. Avocat pour que la Justice garde constamment à l'esprit qu'elle juge un homme qui a droit à une équitable condamnation. Défendre l'Humain, avec la même dignité qu'exprimée par la famille de François : le défendre avec elle mais surtout face à elle, dans cette salle d'audience, comme pour la leur renvoyer.

En définitive, je crois qu'ensemble nous avons réussi à défendre l'avenir. En suivant "notre affaire à tous", le documentaire d'Olivier Meyrou est le miroir de la singulière violence de notre époque mais surtout de la puissante résistance humaniste qui, avec espoir, lutte contre. **Ce film est un œil résistant.**

*Mourad Benkoussa
Reims · Janvier 2007*

Pour aller plus loin

CGL Paris, www.cgjparis.org • CIDEM : Association Civisme et Démocratie, www.cidem.org • Fédération Nationale Léo Lagrange, www.leolagrange-fnl.org • FLDH : Fédération Nationale de Ligue des Droits de l'Homme, www.ldh-france.asso.fr • HALDE, www.halde.fr • INAVEM : Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation, www.inavem.org • Jeunesse ouvrière catholique JOC, www.joc.asso.fr • LMDE : La mutuelle des étudiants, www.lmde.com • SNEG, www.sneg.org • SOS Homophobie, www.sos-homophobie.org • Syndicat de la magistrature, www.syndicat-magistrature.org • UNEF : Syndicat des Etudiants, www.unef.fr • UNL : Union Nationale Lycéenne, www.unl-fr.org



lutter contre les discriminations avec la HALDE

Lutter contre toutes les discriminations et promouvoir l'égalité sont les deux missions confiées à la HALDE. Toutes les discriminations, parce qu'appliquer et faire vivre le principe d'égalité requiert d'abord de considérer qu'il ne saurait exister une hiérarchie des actes de discrimination. De l'insulte au meurtre, un seul et même facteur explicatif, la peur de l'autre et **au-delà la haine.**

La peur de l'émancipation féminine a ainsi été précisément analysée comme une cause essentielle des violences faites aux femmes, comme la peur de l'étranger des violences racistes. Plus obscurs demeurent les ressorts de l'homophobie en ce qu'ils renvoient à une dimension plus intime. Pourtant il est clair aujourd'hui que la banalisation des propos homophobes, qui dégradent l'image et la personne de celui stigmatisé dans sa "différence", tend à légitimer la violence jusque dans son expression physique.

La HALDE a, dès ses premiers jours, voulu souligner ce point, en demandant d'abord au ministre de l'intérieur de faire interdire les concerts d'un chanteur jamaïcain, dont les paroles exprimaient l'incitation à la haine. Dans un second temps, elle a affirmé ce raisonnement dans une délibération de principe transmise à la justice.

Le mécanisme de l'homophobie ordinaire et de ses conséquences ultimes, Olivier Meyrou le décrypte avec intelligence et intensité. Il sait mettre en lumière les diffé-

rentes formes de la violence homophobe; il sait aussi confronter l'image d'une vie simple et sereine avec le récit d'un crime d'une impitoyable cruauté.

Point récurrent du film, alors même qu'il n'est jamais montré, l'acharnement des meurtriers sur le visage de leur victime, qu'ils veulent ainsi priver de son identité même. Point d'orgue; les images du parc, d'une formidable intensité. Mais la plus grande force du film est de révéler comment mal-



gré l'horreur de ce crime il y a encore une place pour l'humanité. Humanité des acteurs d'une justice exemplaire tout d'abord, qui sait expliquer et accompagner. Humanité de la famille de la victime surtout, qui au terme du cheminement judiciaire et au-delà d'un ressentiment, qui serait pourtant si naturel, va inviter les criminels à dépasser la haine, leur rendant ainsi leur dimension d'hommes.

Olivier Meyrou contribue par ce supplément d'âme à dépasser tous les préjugés et nous invite à partager une réflexion d'une rare intelligence.

•
Pour obtenir des renseignements,
téléphoner au **08 1000 5000**
(Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Coût
d'une communication locale
depuis un poste fixe).

Pour saisir la HALDE, il suffit d'écrire :
11, rue Saint-Georges, Paris 9^{ème}
www.halde.fr

rappel des faits

Reims, 6 oct. (AP) - Le procès à huis clos de trois jeunes membres de la mouvance skinhead, accusés d'avoir frappé à mort un homosexuel en septembre 2002 dans un parc de Reims, s'est ouvert mercredi à huis clos devant la cour d'Assises des mineurs de la Marne.

L'entourage des trois jeunes était invité à la barre mercredi pour l'examen de la personnalité des accusés. Mickaël, Fabien et Frank, ce dernier mineur à l'époque des faits, doivent répondre du meurtre de François Chenu, gérant d'un fast-food de Sedan (Ardennes). Les trois jeunes risquent 30 ans de réclusion criminelle, sauf

le mineur, qui encourt la moitié de la peine, à moins que les jurés ne lui reconnaissent pas l'excuse de minorité.

Marie-Josée et Jean-Claude, les parents de Frank, comparaissent libres à leurs côtés pour destruction de preuves.

Les trois accusés ont reconnu les faits. Le 13 septembre 2002, ils expliquent avoir décidé de "faire la chasse aux Arabes" dans les rues de Reims. Au bout d'une heure de recherches vaines, les trois jeunes qui appartenaient à la mouvance skinhead, décident de parcourir le parc Léo Lagrange pour, disent-ils, "casser du pédé".

Le père de la victime, Jean-Paul Chenu, a reconnu sur France-3 qu'il était difficile

de se retrouver en face des accusés. "Ils n'osent pas vous regarder. On sent bien qu'on est à je ne sais pas combien de lieues". "Moi, j'aimerais bien qu'on se rap-



proche", a-t-il ajouté. "C'est-à-dire qu'ils fassent eux un petit bout de chemin, même un gros bout de chemin parce que je crois qu'ils ont un gros bout de chemin à faire s'ils veulent devenir des hommes".

La soeur de la victime, Isabelle Chenu, a souhaité que ce procès puisse faire "que la société comprenne un petit peu, ça peut arriver à tout le monde, pas seulement à François parce qu'il est homosexuel, voilà, il est passé par là ce soir là, il est passé là où il ne fallait pas, c'est tout".

Extraits de dépêches de l'Associated Press

olivier meyrou

Olivier Meyrou est né à Antony le 9 février 1966. Après des études universitaires en littérature et communication, il entre à la Fémis. Il étudie ensuite à New York où il réalise deux documentaires. Il vient de terminer CELEBRATION, sur les deux dernières années professionnelles d'Yves Saint Laurent.

filmographie

célébration / 2007 · *Sélection Panorama Festival de Berlin*

au-delà de la haine / 2006

bye bye apartheid / 2004



fiche technique

1h26 / 35 mm / couleur / 1.66 / Dolby SR
film français

production Christophe Girard, Bénédicte Couvreur, Hold Up Films / Katherina Marx, Miss Luna Films / France 5 / France 2 / producteur associé : Eric Vicente

image Jean-Marc Bouzou

son Sébastien Savine, Yolande Decarsin, Gildas Mercier

montage Cathie Dambel

musique François-Eudes Chanfrault

visa n°: 114 624

stock, copies et publicité Subradis

5-9 quai des Grésillons · 92230 Gennevilliers

Tel. : 01 47 33 72 53



au-delà delahaine